

3 NOTRE JULLETIN

L'INFORMATION MUNICIPALE

1 ancenis-saint-gereon.fr

ÉVÉNEMENT

2e édition de la fête du jeu Page 14

CULTURE

Une nouvelle directrice à la culture Page 7



TRANSITION

L'eau de pluie, une ressource à maîtriser

05



CHITHE

Une nouvelle directrice pour la culture

07

INFOS PRATIQUES

09



ÉVÉNEMENTS 13

AGENDA

16

LE FALC, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le FALC veut dire Facile à Lire et à Comprendre. Beaucoup de personnes ne comprennent pas très bien les textes d'un bulletin municipal ou d'un journal. Maintenant, il y a dans « Notre Bulletin » des textes faciles à lire. Une image signale ces articles. La voici

ÉDITO



RETROUVER

LE GOÛT D'ÊTRE ENSEMBLE

Face à la multiplication des écrans dans nos foyers et à l'omniprésence des objets connectés, il est indispensable que nos enfants et nous-mêmes maîtrisions ces outils. Dans le même temps, nous sommes de plus en plus informés des risques potentiels pour notre santé physique et mentale, et désormais conscients des potentielles dérives sociales.

Les échanges s'engagent aujourd'hui par le biais des réseaux sociaux, et les espaces réels de rencontre, de dialogue et de débats se font de plus en plus rares. Finalement, nous n'avons jamais été aussi déconnectés les uns des autres.

Si les limites ne sont pas simples à établir pour nos enfants et pour nous-mêmes, il est pourtant indispensable que nous apprenions à ne pas dépendre des écrans et à modérer leur usage. C'est ainsi que nous retrouverons l'envie d'être ensemble, de partager des moments de vie et de se créer des souvenirs communs.

Depuis la fin des confinements, notre municipalité met un point d'honneur à organiser des manifestations populaires. L'an dernier, nous avions ainsi initié la Fête du Jeu. Plus de 1000 personnes s'étaient ainsi retrouvées et avaient pu s'essayer à de nombreux jeux. Un vrai succès qui démontre à quel point nous avons besoin de ces temps bien ancrés dans le réel.

Cette année, la Fête du Jeu revient le samedi 11 février à la salle de la Charbonnière. Jeux de rôle, de société, de réflexion ou de plateau, les plus petits et les plus grands y trouveront de quoi s'amuser. Nous vous invitons à y venir en famille ou entre amis pour partager ce moment convivial.

Ce temps est également l'opportunité de mieux connaître les bénéfices du jeu dans le développement de l'enfant. Cette fête favorise l'échange avec les personnes porteuses de handicap, notamment grâce à l'asso AVH, avec des créateurs de jeux ainsi que des psychomotriciennes et orthophonistes.

Les différentes générations pourront se retrouver avec les lycéens et leurs jeux européens, du bridge pour adulte, les personnes âgées avec l'ADAR. En début d'après-midi, vous pourrez assister à une conférence donnée par le collectif de parents Minute Papillon intitulée « Jouer, un plaisir nécessaire ».

Je remercie l'association Mémory pour l'organisation de cet évènement et toutes les associations participantes, et vous souhaite à toutes et à tous de vous prendre au jeu!

Au plaisir de s'y rencontrer.

RÉMY ORHON

Maire d'Ancenis-Saint-Géréon Vice-président du conseil départemental

Édition

Ville d'Ancenis-Saint-Géréon CS 30217 44156 ANCENIS-SAINT-GÉRÉON Cedex 02 40 83 87 00 mairie@ancenis-saint-gereon.fr www.ancenis-saint-gereon.fr

Directeur de la publication

Rémy Orhon

Rédaction

Service communication

Date de remise des articles pour le numéro de mars : **5 février**

Mise en page et impression

Imprimerie Planchenault (2023000151 MM) Tirage à 7300 exemplaires

ISSN 2677-2272 Cet imprimé est certifié PEFC™





LA VILLE

MAINTIENT SES 3 FLEURS!

La commune s'est vu confirmer trois fleurs au label « Villes et Villages Fleuris ». Une distinction qui récompense le travail accompli quotidiennement par les agents du service espaces verts et naturels. « Les équipes municipales et techniques sont très motivées et opèrent la transition suite à la création de la commune nouvelle », peut-on lire dans le rapport du jury.

Le jury a aussi pu constater des actions mises en place en matière environnementale et paysagère : la mise en place du fleurissement de pieds de murs, l'aménagement de l'étang du Gotha, de la rue des Vignes ou encore de prairies fleuries.

À ces initiatives, s'ajoute la formation dont a bénéficié l'ensemble des agents sur « le sens du métier de jardinier », animée par Gilles Clément, jardinier-paysagiste enseignant à L'École nationale supérieure de paysage.

Les pistes de progrès attendus par le iury devraient se concrétiser dès 2023 avec la végétalisation des cimetières (démarche lancée en fin d'année) et la mise en place du plan de gestion différenciée des espaces verts.

POUR PROTÉGER LES OISEAUX, **TAILLEZ VOS HAIES AVANT LE PRINTEMPS!**



En mars, les oiseaux commencent à faire leur nid.

Les oiseaux aiment beaucoup faire leur nid dans les haies.

Malheureusement, il y a de moins en moins de haies en France.

Les oiseaux ont du mal à trouver un coin pour faire leur nid et se reproduire.

Pour protéger les oiseaux, il ne faut pas tailler les haies ni élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

En général, il est conseillé de tailler de décembre à février.

À cette période, les arbres se mettent en repos et ne grandissent plus.

ACTUALITÉS | Mensuel d'information municipale | Ancenis-Saint-Géréon | N° 40

L'EAU DE PLUIE, UNE RESSOURCE À MAÎTRISER

La pluie est tombée en abondance ces dernières semaines, et c'est une bonne nouvelle tant les réserves d'eau étaient basses. Mais pour que ces pluies s'infiltrent dans les sols et ne provoquent pas d'inondation, il est nécessaire de mettre en place des mesures de gestion. C'est tout l'objet du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales (SDAEP) actuellement en cours d'élaboration.

En France, depuis les années 80, entre 200 à 250 km² sont imperméabilisés annuellement, soit l'équivalent d'un département français tous les 25 ans à 30 ans*. Cette diminution des zones naturelles entraîne non seulement des risques d'inondation mais aussi une diminution de l'infiltration de l'eau dans le sol et une diminution du pouvoir filtrant des sols, provoquant ainsi une hausse de la pollution. La ville d'Ancenis-Saint-Géréon est également touchée par ce phénomène mais des mesures de compensation sont possibles.

« Avec l'élaboration d'un SDAEP, la commune souhaite intégrer la problématique des eaux pluviales dans l'aménagement du territoire en respectant au maximum le cycle de l'eau » explique Bruno de Kergommeaux, adjoint à l'urbanisme et à la nature en ville. Ce schéma permettra par la suite d'éditer un zonage et un règlement d'assainissement pluvial, documents qui seront annexés au Plan Local d'Urbanisme.

Cette démarche globale permettra de limiter l'imperméabilisation des sols, d'assurer la maîtrise du débit des eaux pluviales, de protéger les milieux naturels, les biens et les personnes. Elle prévoira des installations pour assurer la collecte, le stockage et le traitement éventuel des eaux pluviales.

« Ces enjeux rejoignent deux grandes ambitions de l'équipe municipale : le renforcement de la présence de la nature en ville et la nécessité d'avoir une ville plus compacte pour limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols tout en préservant le cadre de vie. C'est l'objet de la charte de l'urbanisme validée lors du dernier conseil municipal » conclut Mireille Loirat, adjointe à la transition écologique.

À SAVOIR

Une enquête publique sur le SDAEP est en cours **jusqu'au 22 février**. Vous pouvez consulter le dossier à l'hôtel de ville ou en ligne sur www.ancenis-saint-gereon.fr (rubrique cadre de vie) et déposer vos observations sur le registre.

*Source ecologie.gouv.fr

COMMENT BIEN GÉRER L'EAU DE PLUIE?



La pluie est bénéfique pour la nature et pour les hommes.

Mais quand elle tombe beaucoup, la pluie peut provoquer des inondations. Cela vient des constructions qui sont de plus en plus nombreuses : routes, maisons, immeubles,...

Au lieu d'aller dans le sol et de nourrir les plantes, l'eau ruisselle sur la route et fait déborder les caniveaux.

Pour que l'eau de pluie ne soit plus un problème, la commune va écrire un Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales (SDAEP). C'est un document qui fixera des règles. Par exemple : agrandir la taille des tuyaux d'évacuation ou interdire certaines constructions.

ASSOCIATIONS,

ACCUEILLEZ UN JEUNE EN SNU!

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent vivre une expérience collective et se rendre utiles. Il comprend un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Mais bien souvent, trouver cette mission relève du défi. Pourquoi ne pas accueillir des jeunes volontaires au sein de votre association ?

« Proposer une mission d'intérêt général SNU, c'est accompagner un public jeune à la découverte d'un environnement professionnel ou amateur, mais aussi bénéficier d'un renfort bénévole au service d'une équipe. » explique André-Jean Vieau, adjoint à la jeunesse. Une mission SNU n'est ni un stage d'observation, ni un emploi mais l'occasion de proposer à des jeunes de contribuer concrètement à des actions ou des services sans se substituer à des salariés en poste ou en congés.

Chaque mission doit correspondre à un engagement minimum de 84 heures réparties au cours de l'année suivant le séjour de cohésion, et en dehors des temps scolaires. Elle doit s'inscrire dans une des thématiques suivantes : défense et mémoire, sécurité, solidarité, santé, éducation,

culture, sport, environnement et citoyenneté. Le volume horaire à effectuer peut être réparti sur plusieurs structures.

Les jeunes peuvent venir en soutien sur l'organisation d'un projet, l'aide à l'accueil, l'organisation d'événements culturels ou sportifs, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc.

Seule interdiction: leur confier des missions d'encadrement.

À la mairie d'Ancenis-Saint-Géréon, trois jeunes ont ainsi été accueillis depuis l'an dernier. En ce moment, Luta Toyaleke accompagne l'équipe du service jeunesse sur les animations de quartier les mercredis après-midi, vendredis soir et pendant les vacances scolaires. Noé Provost, quant à lui, participe aux actions du service

des sports. Sa première mission a été d'accueillir le public à la patinoire. Il reviendra courant 2023 pour participer à l'organisation d'événements sportifs.

Pour accueillir une personne en SNU, les démarches administratives sont simples et rapides. Il suffit de déposer une annonce sur le site du SNU. Une fois les entretiens passés et le candidat retenu, un système de validation en ligne permet de générer un contrat automatiquement.

Plusieurs associations de la ville ont franchi le pas. Pourquoi pas vous ?

INFOS ET CONTACTS

Sonia Prodhomme, responsable du service jeunesse : 06 74 37 18 22 s.prodhomme@ancenis-saint-gereon.fr ou www.snu.gouv.fr



ANGÉLIQUE BRETAUDEAU,

UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR LA CULTURE

C'est l'heure des au-revoir à une figure locale. Dominique Dahéron, responsable de la culture et directeur du Théâtre Quartier Libre depuis 21 ans, est parti en retraite mi-janvier. Angélique Bretaudeau le remplace sur les mêmes missions. Portrait d'une enfant du pays aux valeurs bien ancrées.

ANGÉLIQUE, POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE PARCOURS ?

J'ai passé toute ma jeunesse à Ancenis-Saint-Géréon et ses environs. Après avoir exercé dans différentes villes sur des métiers orientés vers le patrimoine et le spectacle vivant, je me suis installée à Uzerche en Corrèze où, depuis 4 ans, j'étais directrice de la culture. À ce titre, j'avais en charge plusieurs équipements dont une médiathèque, un auditorium, un cinéma et une salle d'exposition. Ce poste a été très riche, il m'a permis de toucher à tous les pans de l'action culturelle. Mais je voulais revenir vivre ici, retrouver ma famille et œuvrer dans une salle plus importante tout en valorisant le patrimoine de la ville. Je suis donc heureuse d'avoir été retenue sur ce poste.

QUELLES SONT LES GRANDES MISSIONS QUI VOUS SONT CONFIÉES À ANCENIS-SAINT-GÉRÉON?

Avec mon équipe composée de 5 personnes, nous avons en charge la programmation du Théâtre Quartier Libre et la gestion de l'ensemble des projets culturels. La municipalité veut donner une vraie impulsion aux projets qui touchent à la jeunesse, à l'Europe, au Street Art, aux arts japonais et coréens, et souhaite proposer des évènements populaires. J'ai également l'objectif de valoriser le patrimoine local comme le château ou le logis Renaissance, où nous organiserons des expositions.

QU'EST-CE QUI VOUS ANIME DANS CE NOUVEAU POSTE DE DIRECTION ?

Il y a un terreau très fertile à Ancenis-Saint-Géréon. La ville est au cœur de plusieurs réseaux culturels qui peuvent permettre de composer une programmation culturelle de grande qualité en tenant compte des aspects écologiques dans l'organisation de notre action culturelle. Je suis très attachée à développer des projets pour tous les publics. La solidarité doit être au cœur de notre action. La rencontre avec le public est un de mes moteurs.

Dominique Dahéron a passé le relais à Angélique Bretaudeau

QU'AVEZ-VOUS ENVIE DE DÉVELOPPER POUR LA PROCHAINE SAISON DU THÉÂTRE QUARTIER LIBRE?

J'ai envie de poursuivre l'accueil des artistes locaux. Dominique Dahéron avait initié un travail de fond avec les compagnies du coin et je m'inscrirai dans sa continuité. Je suis férue de spectacles jeune public que je trouve très créatifs, souvent très beaux visuellement, et qui font appel à notre imaginaire. J'espère pouvoir en programmer pour les familles dès la saison prochaine.

DOMINIQUE,UNE LONGUE HISTOIRE AVEC NOTRE TERRITOIRE

Dominique Dahéron est avant tout un homme de théâtre, passion qui lui est venue de son père, longtemps metteur en scène de la troupe de Liré (Orée d'Anjou). Après un démarrage en tant qu'acteur, puis comme programmateur bénévole au sein de l'ACA (association qui organisait les spectacles à La Charbonnière), il a été recruté à la tête du Théâtre Quartier Libre où il est resté près de 21 ans. Dominique a fait naître de nombreuses créations locales. Il est devenu au fil des années une vraie personnalité locale. « Dominique n'a pas compté ses heures, il s'est donné corps et âme pour Ancenis-Saint-Géréon. Je salue son parcours, le remercie chaleureusement et lui souhaite une belle retraite » s'est exclamée avec émotion Fanny Le Jallé, adjointe à la culture, au moment de son départ.



EN COURS

1. CARREFOUR TOURNEBRIDE.

Construction de l'immeuble de la société In Extenso et de 8 logements. Achèvement prévu : fin 2023.

2. PARVIS DES HALLES, Finalisation de la reprise du pavage suite à une malfaçon. La mairie a l'obligation de faire reconstruire l'emmarchement initial. Les travaux reprendront à réception des pierres. Dans cette attente, un bitume temporaire a été posé pour sécuriser la circulation des piétons. Achèvement prévu : mars 2023

3. BOULEVARD DE LA PRAIRIE,

Aménagement d'un giratoire. Achèvement prévu : mai 2023

RÉUNION CCQV VILLAGES

La prochaine réunion du Conseil Consultatif de Quartiers et de Villages (CCQV) du secteur « Villages » aura lieu **le mardi 28 février à 18h30**, salle du Temps Libre.

CONTACT 02 40 83 86 83 communication@ancenis-saint-gereon.fr

CONSEIL MUNICIPAL

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu **le lundi 6 février** à **19h**, **salle du conseil**. La séance est publique et l'accès est libre. Vous pouvez également écouter les débats en direct, à distance, via le site internet de la ville.

Si vous souhaitez qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal, vous devez l'envoyer au plus tard 48 heures avant la séance par mail à mairie@ancenis-saint-gereon.fr ou par courrier. Elle doit porter uniquement sur un sujet d'intérêt local, sans imputation personnelle.

MODIFICATIONS DU PLU

PARTICIPEZ AUX ENQUÊTES PUBLIQUES

Deux procédures de modifications des deux PLU sont en cours sur les secteurs de La Planche, Clos Géréon, Eriau-Chateaubriand. La commune vous invite à participer à deux enquêtes publiques qui se dérouleront concomitamment **jusqu'au mercredi 22 février**.

- Jeudi 2 février de 9h à 12h à la Direction des Services à la Population 40 place Saint-Pierre,
- Lundi 6 février de 15h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville place Maréchal Foch,
- Mardi 14 février de 13h45 à 17h15 à la Direction des Services à la Population 40 place Saint-Pierre,
- Mercredi 22 février de 13h45 à 17h15 à Direction des Services à la Population 40 place Saint-Pierre.

La commissaire enquêtrice remettra ses conclusions d'ici fin mars. L'entrée en vigueur dans la commune sera ensuite votée durant le second semestre 2023.

INFORMATIONS

PRATIQUES

NUMÉROS D'URGENCES

18, POMPIERS

17, GENDARMERIE

15. MÉDECINS / AMBULANCES

3237, PHARMACIE DE GARDE

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

En cas de danger grave et immédiat :

 Message d'urgence 114, par sms en cas d'impossibilité de parler

• Allô Enfance en Danger : 119 , par téléphone

Besoin d'écoute :

• Violences Femmes Info : **3919**,

• SOS Hommes Battus : soshommesbattus.org

• Prévention Suicide : **3114**,

 Maltraitances contre les personnes âgées et/ou handicapées : 3977,

• Lutte contre le harcèlement : 3020,

TAXI-AMBULANCE

GUILLOU-AILLERIE

O 02 40 98 80 02

TAXI D'ANCENIS | Frédéric Drevo

3 06 82 56 88 49

VÉTÉRINAIRES

CLINIQUE ARCADIA

Q 02 40 83 02 97

APPEL À PARTICIPATION POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Musiciens et musiciennes de tout niveau et de tout style, vous êtes les bienvenus pour participer à la Fête de la musique qui aura lieu samedi 10 juin 2023.

La ville recherche en effet des groupes, chorales, fanfares, mais aussi des danseurs et danseuses dans des styles variés voulant se produire bénévolement.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au

15 avril en ligne sur www.ancenis-saint-gereon.fr rubrique actualités. Des formulaires sont également disponibles en mairie.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

TIIL BAILLY
Ahmed EL FADEL EL BARNAOUI
Jeanne GAGNÉ MERCIER
Jules CHAILLOU
Abygail CHAPEAU MUSHIKIWABO

DÉCEMBRE

DÉCÈS

Léa CHÉNÉ née GUILLORY
Georges ESNAULT
Nicole LEMAIRE née BROUILLON
Jeanne JACQUES née JARAN
Henriette DOSSET
Claude DUPONT
Louisette SÉCHER née MAQUIN
Lucette DURAND née LEVEQUE
Emilienne CHAUVEAU née SAUCISSE
Gisèle AILLERIE née BRETÉCHER

601 BÉBÉS NÉS EN 2022

La ville d'Ancenis-Saint-Géréon a enregistré 601 naissances en 2022 (279 filles et 315 garçons), soit 12 de plus qu'en 2021.

Les prénoms les plus donnés ont été Emma pour les filles, et Maël/Mahël pour les garçons.

La ville a également compté **266** décès (-53 par rapport à 2021), **50** mariages (+ 36 par rapport à 2021, en raison des reports liés au covid) et **34** Pacs (- 8 par rapport à 2021).

PERMANENCES DES ÉLU-ES

En mairie de 10h à 12h, chaque samedi.

SAMEDI 4 FÉVRIER

Majorité | Fanny Le Jallé Minorité | Sarah Rousseau

SAMEDI 11 FÉVRIER

Majorité | Mélanie Cottineau Minorité | Pierre Landrain

SAMEDI 18 FÉVRIER

Majorité | Mireille Loirat Minorité | Olivier Binet

SAMEDI 25 FÉVRIER

Majorité | Florent Caillet
Minorité | Séverine Lenoble

TRANSPORT

SOLIDAIRE

En partenariat avec la ville, l'Amicale des Retraités (AMIRA) et le club de l'amitié d'Ancenis-Saint-Géréon proposent un service de transport pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer avec leur véhicule. Il faut cotiser auprès de l'une des deux associations et faire obligatoirement une demande orale auprès de Dominique RONGEARD au 02 53 87 95 16.

AMIRA: 06 98 44 37 24 ou amira.presidence@orange.fr CLUB DE L'AMITIÉ ANCENIS-SAINT-GÉRÉON: 06 30 87 75 27 ou clubamitie44150@orange.fr

Jeudi 2 DURAND Daniel – **07 81 27 18 73** et SUZINEAU Hubert – **07 69 37 62 13**

Vendredi 3 | DURAND Colette – 06 26 34 06 45 et PASQUIER Jean-Louis – 06 64 75 80 99

Lundi 6 | LEBEAU Monique - 02 40 83 27 22 et ROUSSEAU Camille - 06 24 97 41 32

Mardi 7 | BLIGUET Yves - 07 85 87 74 62 et RONGEARD Dominique - 02 53 87 95 16

Jeudi 9 | BLONDEAU Michel – **02 40 83 77 36** et MAUGET M.-Annick – **02 40 83 77 36**

Vendredi 10 | PAGET Jean-Marc – 06 70 19 54 39 et PASQUIER Jean-Louis – 06 64 75 80 99

Lundi 13 | BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36 et LEBEAU Monique – 02 40 83 27 22

Mardi 14 | COLLIBAULT M.-Thérèse – 06 17 91 41 21 et BLIGUET Yves – 07 85 87 74 62 Jeudi 16 | ROUSSEAU Camille – 06 24 97 41 32 et SUZINEAU Hubert – 07 69 37 62 13

Vendredi 17 | BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36 et RONGEARD Dominique – 02 53 87 95 16

Lundi 20 | PAGET Jean-Marc - 06 70 19 54 39 et DURAND Colette - 06 26 34 06 45

Mardi 21 | BLIGUET Yves - 07 85 87 74 62 et BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36

Jeudi 23 SUZINEAU Hubert – **07 69 37 62 13** et ROUSSEAU Camille – **06 24 97 41 32**

Vendredi 24 | BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36 et DURAND Colette – 06 26 34 06 45

Lundi 27 | PAGET Jean-Marc – 06 70 19 54 39 et BLONDEAU Michel – 02 40 83 77 36

Mardi 28 | RONGEARD Dominique – 02 53 87 95 16 et BLIGUET Yves – 07 85 87 74 62

DEVENIR ASSISTANT OU ASSISTANTE FAMILIALE, OU FAMILLE D'ACCUEIL

En tant qu'assistant ou assistante familiale (famille d'accueil), vous accueillez à votre domicile des enfants en difficulté, séparés de leurs parents. C'est un métier à part entière pour lequel le Département recherche des candidats afin de répondre aux besoins des services de la protection de l'enfance.

En Loire-Atlantique, 600 personnes exercent le métier d'assistant e familial e qui constitue un maillon essentiel de la protection de l'enfance. Ces familles d'accueil ouvrent leur foyer, leur quotidien, à des enfants inconnus pour un temps indéterminé. Leur rôle est d'organiser la vie quotidienne de l'enfant qu'ils accueillent de jour comme de nuit en lui offrant un environnement stable et sécurisant mais aussi en répondant à ses besoins de soins, d'éducation et de bienveillance.

En tant qu'assistante ou assistant familial, vous travaillez au sein d'une équipe et bénéficiez du soutien de travailleuses et travailleurs sociaux et médico-sociaux, psychologues, médecins. Vous êtes salarié d'un organisme public ou privé et bénéficiez des droits et devoirs liés au statut de salarié.

Avant tout accueil d'enfant, l'assistant e familial e bénéficie d'un stage de 60 heures.

Si les assistants familiaux ont des profils très divers, ils ou elles partagent de fortes motivations : accompagner des enfants en difficultés, être disponible, avoir réfléchi cette décision en famille, aimer travailler en équipe.

© Adobe Stock

PLUS D'INFOS Unité agrément et formation des assistants familiaux : contact@loire-atlantique.fr 02 51 17 22 45 - www.loire-atlantique.fr

PERMANENCE

DU GREFFE DES ASSOCIATIONS

Jeudi 9 février à partir de 9h30, à la Maison de l'Etat, rue Docteur Bousseau.

Pour obtenir toute information pour créer, modifier ou dissoudre une association.

Plus d'informations sur

www.demarches.interieur.gouv.fr/associations

RECENSEMENTDE LA POPULATION

Le recensement de la population se poursuit jusqu'au 25 février. Les personnes concernées recevront un courrier contenant les informations auxquelles elles doivent répondre. Deux possibilités : répondre sur Internet avec le code indiqué dans le courrier, ou bien attendre la visite de l'agente recenseuse pour les aider à compléter la fiche de recensement.

Un ordinateur sera disponible en mairie pour les personnes qui ne disposeraient pas de matériel informatique. Les agentes seront munies d'une carte professionnelle

Pour en savoir plus, rendez-vous

sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de la mairie au 02 40 83 87 00 ou à recensement@ancenis-saint-gereon.fr

PORTES OUVERTES

ÉCOLE MATERNELLE MADAME DE SÉVIGNÉ

Jeudi 9 février de 16 h à 17 h, bd M^{me} de Sévigné.

La rentrée de septembre 2023 se prépare! Composée de 4 classes, l'école maternelle accueille les enfants de 2 à 6 ans, né-es entre 2021 et 2018. L'équipe enseignante accueillera les familles qui souhaitent visiter les locaux et rencontrer les enseignantes.

CONTACT 02 40 83 02 23

NOUVEAUX HORAIRES DE LA CAF

Maison de l'Etat - 3 rue Docteur Bousseau

Horaires: 9h - 12h30; 13h30-16h, lundi, mardi et jeudi sur rendez-vous.

CONTACT 3230, service gratuit + prix appel.

Site web: www.caf.fr

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, EXTENSION:

BÉNÉFICIEZ DES CONSEILS DE L'ARCHITECTE

En 2023, les permanences gratuites mises en place par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), en lien avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), se poursuivent. Rendez-vous les 3es mardis de chaque mois.

POURQUOI PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC L'ARCHITECTE?

Si vous avez des questions sur la construction, l'agrandissement, la restauration, l'aménagement d'une maison, sur l'éco-conception, les matériaux bio-sourcés, les économies d'énergie... Avant de s'engager dans un projet, il est possible de bénéficier des conseils gratuits d'un architecte du CAUE.

QU'EST-CE QUE LE CAUE? COMMENT SE PASSE UN RENDEZ-VOUS?

Le CAUE 44 est une association dispensant des conseils gratuits aux personnes souhaitant construire, agrandir ou réhabiliter un logement. Pendant l'entretien (durée : 45 min), l'architecteconseil vous aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable, vous conseille dans l'organisation de votre plan et le choix des matériaux, des volumes. Il peut aussi vous accompagner dans vos démarches administratives et le choix de votre type de maîtrise d'œuvre.

COMMENT ET QUAND RENCONTRER UN ARCHITECTE?

Pour prendre rendez-vous, contactez la COMPA au 02 40 96 31 89. Les permanences ont lieu le 3° mardi de chaque mois de 9h à 12h30, à l'accueil de la COMPA (centre administratif Les Ursulines).

Dates des permanences en 2023: les mardis 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin, 4 juillet, 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre.

INFOS www.pays-ancenis.com

PAROLE DE LA MAJORITÉ...

CANTINES SCOLAIRES : MIEUX MANGER POUR SE SENTIR BIEN!

La loi Agriculture et Alimentation, Egalim, vise un approvisionnement de 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. Le but est aussi de rémunérer justement les agriculteurs et de leur permettre de vivre de leur travail plus dignement. Depuis janvier 2023, cet objectif est obligatoire. De plus, depuis novembre 2019, les cantines doivent également proposer des plats végétariens une fois par semaine avec par exemple des légumineuses (lentilles, pois chiches...), pour un meilleur équilibre alimentaire

et un moindre impact sur l'environnement (produire de la viande consomme beaucoup plus d'eau que pour faire pousser des végétaux).

Mais le bien-être à la cantine n'est pas que dans l'assiette! L'équipe municipale et les services travaillent depuis le début du mandat à améliorer l'ensemble de la pause du midi:

- Avec le prestataire, un nouveau marché a été conclu en septembre 2022 : amélioration de la saisonnalité, diminution des conserves, fournisseurs en circuits courts, suppression des emballages individuels...
- Analyse croisée des restes et des recettes pour éviter le gaspillage et donc faire des économies.
- Côté personnel de la ville, création depuis septembre 2021 de postes de coordination pour animer les équipes et porter les changements de pratique, de la formation...

 Création d'un groupe de réflexion sur la pause méridienne composé de parents d'élèves des 6 écoles, d'agents de la commune et d'élu·es dont l'objectif est de travailler sur ce qu'est « Mieux Manger » pour nos enfants.

Pour les enfants, manger à la cantine permet aussi d'apprendre plein de choses! Savoir bien manger, se tenir correctement à table, respecter les aliments, rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes... et même d'aimer des plats qu'on ne mange pas à la maison!

C'est aussi cela, une ville en transition: agir au quotidien pour progresser ensemble. Dans nos cantines, c'est un travail de fond pour apprendre le plaisir de bien manger, dès le plus jeune âge, et partager plus qu'un repas.

Les élus de la majorité :

majorite@ancenis-saint-gereon.fr

PAROLE DE LA MINORITÉ...

HALTE AUX DISCOURS ALARMISTES!

C'est en l'espèce la tonalité que nous avons souhaité donner à nos interventions lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu lors du conseil municipal du 12 décembre dernier.

Si la crise du COVID et le conflit en Ukraine ont, à l'évidence, impacté l'ensemble du monde macroéconomique, il convient, à l'échelle de la commune de relativiser et de ne pas sombrer dans un pessimisme excessif.

D'un côté, Ancenis-Saint-Géréon a la chance de bénéficier d'une situation financière saine, héritée des mandatures précédentes, comme l'a rappelé la Chambre Régionale des Comptes dans son audit réalisé en 2022.

D'un autre côté, la politique active menée par l'État a limité les conséquences économiques et surtout sociales des crises récentes.

Le financement des collectivités prévu par l'Etat pour 2023

devrait permettre le maintien des investissements : les dotations pour financer le fonctionnement des collectivités (DGF), non seulement ne baisseront pas en 2023 (elles n'ont plus baissé depuis 2017), mais vont même augmenter (+ 320 M€). À ces dotations vont également s'ajouter des dispositifs complémentaires comme le « filet de sécurité » pour les dépenses énergétiques ou encore les « fonds vert » destinés à financer les investissements dans le cadre de la transition écologique.

De plus, Il est important que chacun sache qu'en plus de ces dotations, la commune peut prétendre à bon nombre de dispositifs de subvention divers et variés : dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL), fonds régionaux ou départementaux voire fonds européens, fonds de fédérations sportives etc.

Tous ces éléments vont donc à l'encontre du discours d'orientation budgétaire alarmiste de Monsieur le Maire.

Il est vrai que c'est le discours ambiant qui nous est servi à longueur de journée et qui finalement contribue à maintenir une morosité ambiante peu propice à se projeter.

Nous attendons au contraire de nos dirigeants de l'audace

et surtout un discours rassurant qui apporte la confiance et envisage un développement, raisonné certes, mais volontaire de notre commune.

Tout n'est pas idyllique dans notre pays, pour certaines et certains de nos concitoyens la vie est même très dure, mais ce n'est pas en s'enfermant dans une spirale négative que nous irons de l'avant.

Sans angélisme ou naïveté, nous souhaitons au contraire nous dire qu'ensemble, en voyant le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide et, en le disant, nous pouvons avancer.

Nous souhaitons à toutes les habitantes et tous les habitants d'Ancenis-Saint-Géréon que l'année 2023 soit la plus belle et heureuse possible avec la réalisation de tous les projets qui vous tiennent à cœur!

Nous contacter:

permanences en mairie le samedi 10h-12h, elus.minorite.ancenis. saint.gereon@gmail.com ou par courrier à notre attention à l'adresse de la Mairie.
Pierre Landrain, Cécile
Bernardoni, Olivier Binet,
Séverine Lenoble, Nicolas
Raymond, Sarah Rousseau,
Nabil Zeroual.

ÉVÈNEMENTS

DU MOIS

UNIVERSITÉS DE LA CITOYENNETÉ ÉCOLOGIQUE

Jeudi 2 et vendredi 3 février, salle Loire, Espace E. Landrain

Conférences et séances de travail à destination des collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement supérieur, citoyennes et citoyens. Quel(s) imaginaire(s) pour passer à l'action? Comment s'en saisir, à son échelle et au niveau de sa structure? Comment inspirer et influencer sur les sujets de transition écologique? Quelle communication adopter pour impliquer davantage?

INSCRIPTIONS sur

comite21grandouest.org/grandouest/evenements

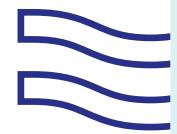
LES RENDEZ-VOUS PARENTS-ENFANTS

Samedi 4 février de 10 h à 12 h à la Farandole, av. du Mortier

Tous les 1^{ers} samedis du mois, le SIVU de l'Enfance et le collectif « Minute Papillon » organisent un temps de partage et d'échanges pour les parents et enfants (de 3 à 12 ans) : jeux, temps convivial, pause-café, lieu de ressources.

Places limitées à 20 participants.

Inscription recommandée par mail à minutepapillon.parents@gmail.com



ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque La Pléiade

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à toutes et tous.

AUTOUR DU JAPON!

Exposition « Boutiques de Tokyo » et objets typiques de la culture nippone par la boutique ancenienne Nishikidôri.

PETITE SÉANCE DE CINÉMA

Mercredi 8 février à 16 h 30

Pour les 3-6 ans, sur le thème du Japon

PROJECTION MANGA

Samedi 11 février à 14 h 30

RENCONTRE D'AUTEUR

Mercredi 15 février à 20 h

Animée par Erwan Mony, de la librairie Plume & Fabulettes. Muriel Barbery nous raconte le Japon dans ses deux derniers romans aux éditions Actes Sud.



ATELIER ORIGAMI ET CALLIGRAPHIE POUR ENFANTS

Samedi 18 février à 10 h 30

DÉCOUVERTE DE LA CÉRÉMONIE DU THÉ

Samedi 18 février de 14h à 18h

Par l'association Chanoyu Pays de Loire

ATELIER DE FABRICATION DE TAWASHI

Mercredi 22 février à 14h

HEURE DU CONTE EN FRANÇAIS ET EN JAPONAIS

Mercredi 22 février à 16 h 30

DÉCOUVERTE DU JAPON

Samedi 25 février à 10 h 30

Avec dégustation, par un couple ancenien franco-japonais

MANGA

Samedi 25 février à 15 h

Présentation autour du manga et atelier création scénario par Yamano (Ancenis BD)

Et toujours, de la musique, des jeux vidéo et des activités pour la famille :

HEURE DU CONTE

Mercredi 1^{er} février à 16 h 30 Pour les 3-6 ans

our les 3-6 ans

CONVERSATION EN ANGLAIS

Samedi 4 février à 10 h 15 puis 11 h 30

Groupe de conversation animé par la Bibliothèque anglophone d'Angers. Inscription obligatoire, nombre de places limitées.

ATELIER NUMÉRIQUE

Samedi 4 février à 10 h

Autour du lien intergénérationnel, animé par l'Espace multimédia. Sur inscription.

CONCERT PARTICIPATIF ET CHANT CHORAL

Samedi 11 février à 11 h

Par la Cantaria. Il sera suivi d'un atelier chansons et travail du chant choral, animé par Arpège.

DÉCOUVERTE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Mardi 14 février de 14h à 18h.

Sur inscription.

JEUX VIDÉO SPÉCIAL LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Mercredi 15 février de 14h à 18h. Sur inscription.

CONTACT 02 40 83 22 30 - bibliofil.pays-ancenis.fr

ÉVÈNEMENTS

DU MOIS

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Samedi 4 février à 20 h, salle René Bossard, rue des Vignes

Match d'improvisation organisé par l'Assoc'Bolo qui rencontrera l'équipe de la Cocotte de Sainte-Pazanne. Entrée libre. Participation à la chaussette.

RÉSERVATIONS: via facebook L'assoc'Bolo Officiel ou à assocboloresa@gmail.com

ATELIER DE MÉDITATION HINDOUE

Dimanche 5 février de 10 h à 11 h 30, salle Petipa aux Abattoirs

Proposé par l'association EDL Bien-être. Edwige Leduc, enseignante de kundalini yoga. Tarif: 10 €. Apporter un tapis, un coussin de yoga et un plaid.

Réservation et informations

06 49 88 65 09 edlmedityoga@gmail.com

Site: edlyoga.fr - Facebook: @edlyoga

SUPER LOTO

Dimanche 5 février à 14h, salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain

Organisé par Pays d'Ancenis Basket.

Ouverture des portes à 12h. De nombreuses cartes cadeau à gagner avec 3050 € de lots.

CONTACT

paysdancenisbasket.kalisport.com

SUPER LOTO

Dimanche 12 février à 14h, salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain

Organisé par Racing Club Ancenis-Saint-Géréon (RCASG) Partie spéciale, loto plus et loto perso.

Ouverture des portes à 12h 3000 € de cartes cadeaux dont 1 carte cadeau de 800 €.

CONCERT « LES ÉTOILES »

Dimanche 5 février à 16 h en l'église Saint-Pierre

Par l'Harmonie d'Ancenis-Saint-Géréon. Au programme : Star Wars, La La Land, Mission to Mars...

Tarif: participation libre.

CONTACT 06 60 76 21 85 ou harmonie.ancenis@gmail.com



FÊTE DU JEU

Samedi 11 février de 10 h à 20 h, salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain

Au programme : des animations pour tous, des jeux d'ambiance, de société, de réflexion, de figurines, du jeu de rôle... Espaces enfants, créateurs, ludothérapie et conférence. Restauration possible sur place. Gratuit







CONTACT contact@fetedujeu.fr - Plus d'informations sur www.fetedujeu.fr

CONFÉRENCE

LES ALGUES MARINES : UNE RESSOURCE ALIMENTAIRE

Université Permanente

Lundi 13 février à 14 h 30 au Cinéma Eden 3

Présentée par Joël Fleurence. Face à l'accroissement des besoins alimentaires de la population mondiale, les algues répondent à une évolution de la demande sociétale qui intègre la préservation des écosystèmes et des ressources et se montre favorable à la consommation de nouveaux produits. Tarif : 5 € pour les non-adhérents.

Tarif : 5 € pour les non-adhérents. Gratuit pour les adhérents.

CONTACT up.ancenis@univ-nantes.fr

STAGE D'ARTS PLASTIQUES

La Bouffée d'Art

Mercredi 15 février de 14h à 17h au Relais de poste Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Tarif: 25 €

INSCRIPTIONS au 06 82 18 99 86

BOURSE MULTICOLLECTIONS

Dimanche 26 février de 9h à 17h, salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain Organisée par le Club Philatélique du Pays d'Ancenis

CONTACT 06 70 50 24 89 - riou.jean-luc@wanadoo.fr



Théâtre

LE MOCHE

Samedi 4 février à 20 h 30

Le Moche est l'histoire de Lette, un ingénieur brillant dont la vie va basculer, le jour où son directeur lui apprend que ce n'est pas lui mais son assistant qui présentera sa nouvelle invention en conférence. Cette comédie noire et décalée nous embarque dans un univers comique glaçant où le rire devient pernicieux.

Dès 12 ans | Durée : 1h15 | Tarifs : de 5 à 13 €



Chanson

SALUT BRASSENS (COMPLET)

Vendredi 10 février à 20 h 30

Danse

9

Mardi 28 février à 20 h 30

Ce spectacle de la compagnie canadienne Cas Public raconte l'histoire de Cai Glover, sourd et danseur. Sur les rythmes de la 9e symphonie de Beethoven, dans une chorégraphie époustouflante, les 5 danseurs complices et impressionnants repoussent les murs du silence. Danser quand notre ouïe fait défaut, c'est bien le défi qu'incarne « 9 », à travers un audacieux voyage de sensations.

Dès 9 ans | Tarifs : de 5 à 13 €



CONTACT BILLETTERIE 02 51 14 17 17 | theatre-ancenis.mapado.com | billetterie-theatre@ancenis-saint-gereon.fr

AGENDA DU MOIS

UNIVERSITÉS DE LA CITOYENNETÉ ÉCOLOGIQUE

Jeudi 2 et vendredi 3 février

Salle Loire, Espace E. Landrain

LE MOCHE

Théâtre

Samedi 4 février à 20h30

Théâtre Quartier Libre

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Samedi 4 février à 20h

Salle René Bossard, rue des Vignes

ATELIER DE MÉDITATION HINDOUE

Dimanche 5 février de 10h à 11h30

Salle Petipa aux Abattoirs

SUPER LOTO

Dimanche 5 février à 14h

Salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain CONCERT « LES ÉTOILES »

Dimanche 5 février à 16h

Église Saint-Pierre

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 6 février à 19h

Salle du conseil

REUNION PUBLIQUE SUR LE QUARTIER MOUTEL-CORDERIE

Mardi 7 février 2023 à 18h

Salle Loire, Espace E. Landrain

SALUT BRASSENS

Chanson

Vendredi 10 février à 20h30

Théâtre Quartier Libre

FÊTE DU JEU

Samedi 11 février de 10h à 20h

Salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain SUPER LOTO

Dimanche 12 février à 14h

Salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain

CONFÉRENCE

Les algues marines : une ressource alimentaire

Lundi 13 février à 14h30

Cinéma Éden 3

STAGE D'ARTS PLASTIQUES

Mercredi 15 février de 14h à 17h

Relais de poste

BOURSE MULTICOLLECTIONS

Dimanche 26 février de 9h à 17h

Salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain

9

Danse

Mardi 28 février à 20h30

Théâtre Quartier Libre





